

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 125 (2017)

Artikel: L'immigration italienne dans le canton de Vaud, entre constantes et mutations (1950-2017)
Autor: Marengo, Marina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-954842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marina Marengo

L'IMMIGRATION ITALIENNE DANS LE CANTON DE VAUD, ENTRE CONSTANTES ET MUTATIONS (1950-2017)

La présence italienne sur l'arc lémanique est une tradition ancienne ainsi qu'une évidence démographique et culturelle qui n'attire plus aujourd'hui l'attention des chercheurs tout comme des indigènes de la région. Il ne faut cependant pas négliger le rôle que ces femmes et ces hommes arrivés de la Péninsule ont eu et revêtent encore de nos jours dans la société locale. Nous présenterons au cours de cet article un « itinéraire migratoire » creusé au moins depuis le XIX^e siècle par les migrations alpines, souvent alternantes, ainsi que par l'immigration intellectuelle et politique.

Dès l'après-guerre la présence italienne ne suit plus les filières traditionnelles mais devient massive. Au cours des Trente Glorieuses, la Suisse ouvre ses portes à la main-d'œuvre étrangère qui se déverse dans tous les secteurs économiques, sur les chantiers tout comme dans les usines. Comme le remarque Marc Perrenoud, à partir de l'après-guerre,

[...] la Suisse devient le pays vers lequel partent le plus grand nombre d'Italiens : de 1946 à 1976, 31 % de ceux qui quittent la Péninsule se dirigent vers la Suisse qui connaît alors une exceptionnelle période de croissance économique. Cette prospérité imprévue aurait été impossible sans le recours à la main-d'œuvre étrangère. Les statistiques montrent que l'Italie fournit le contingent d'immigrants le plus important par rapport aux autres États étrangers.¹

Les initiatives Schwarzenbach ainsi que le premier choc pétrolier ont par la suite contribué à réduire l'arrivée des Italiens. Le phénomène ne s'est pourtant jamais tari mais plutôt transformé au fil des décennies, des législations migratoires et de l'évolution des contextes économiques et sociaux dans les deux pays.

¹ Marc Perrenoud, « Attitudes suisses vis-à-vis de l'immigration italienne après 1945 », in *Revue syndicale suisse*, 82, 4, 1990, p. 130.

Dans ce petit essai nous allons chercher à définir les spécificités migratoires des Italiens installés dans le canton de Vaud en nous basant sur leurs témoignages de migrants de première ou deuxième génération.

LES CHOIX DE MOBILITÉ DES ITALIENS

Les témoignages des immigrés de la Péninsule nous introduisent dans le dédale des motivations à la migration. Comme le souligne Salvatore, notre premier témoin, dans l'après-guerre, la « mouvance » générale était centrée sur la courte durée, du moins au moment de la définition du projet migratoire initial :

L'Italien venait ici pour cinq ou six ans, pour bâtir sa maison au village et puis rentrer. C'était le principe de l'immigration italienne. Économiser aussi un peu pour acheter des terres [...] et puis tu vois... Tout le monde voulait repartir mais à la fin du mois, ici il y avait le salaire et là-bas les choses n'allaient pas trop bien. Pas de travail, tout qui manquait. Ici il y avait toujours besoin de main-d'œuvre. Et nous sommes encore là, nos enfants aussi et parfois les petits-enfants.²

Les migrants italiens ne sont donc ni des explorateurs – dans le sens courant du terme – ni des conquérants mais plutôt, dans certains cas, des « téméraires », qui ont pris le risque de tout chambouler dans leur vie, et dans celle de leur famille, par un choix difficile et à contre-courant : « Je suis le seul à l'étranger dans ma famille [...]. C'est moi qui ai choisi³ ». Le goût de l'aventure, sans doute présent, témoigne aussi d'un besoin de chercher à réaliser ailleurs ce qui ne pouvait pas se concrétiser dans l'espace d'origine. Le hasard, l'occasion qui se présente sans trop l'avoir cherchée sont parfois aussi à l'origine du mouvement migratoire. Ce qui ne veut pas dire que la recherche d'un Eldorado ne soit pas présente mais plutôt qu'elle ne se manifeste et ne s'actualise pas toujours avant tout autre type de motivation :

Je viens de Modena. Je suis venu en Suisse à 18 ans [...] pour rendre visite à ma sœur et j'y suis resté [...]. Je n'avais pas décidé d'émigrer. Après j'ai cherché un travail, car il faut bien vivre, et puis [...] je suis toujours ici.⁴

2 Salvatore, 1^{re} génération, 47 ans. L'ensemble des témoignages a été réunis entre mars 1995 et mai 2017. Les derniers entretiens ont été consignés par écrit et envoyés par courriel entre avril et mai 2017.

3 Tano, 1^{re} gén., 47 ans.

4 Giacomo, 1^{re} gén., 56 ans.

Les choix de mobilité des Italiens sont bien plus articulés que ce que la littérature scientifique nous rapporte, mais aussi les auto-représentations des immigrés eux-mêmes, habitués à se raconter surtout en tant que migrants économiques.

LES MOTIVATIONS DE LA MOBILITÉ : UNE PALETTE BIEN DIFFÉRENCIÉE

La proximité des frontières suisses a été à la base d'une mobilité méconnue de l'après-guerre: la migration politique. Bien que cette dernière soit souvent englobée dans le «chaudron» des motivations économiques officielles, elle cache en réalité des choix d'exil liés à une période historique difficile – les années 1950 – où une demande d'asile de la part d'un migrant d'origine italienne aurait difficilement pu être prise en compte comme le rappelle Alberto:

À Terni où je travaillais, j'avais un travail, un bon boulot, mais je savais que je n'aurais jamais pu faire une carrière parce que j'étais de gauche [...]. Alors j'ai demandé quelques renseignements et je suis venu ici. J'ai recommencé comme manœuvre même si j'avais un métier [...]. J'ai remonté toute la pente [...]. J'ai mis sur pied une entreprise de mécanique.⁵

Dans certaines des associations italiennes les plus anciennes du Canton – les Colonie Libere (colonies libres) en particulier –, il suffit parfois d'introduire le discours politique et des propos sur l'idéologie, pour que ces parcours d'exilés reviennent à la surface:

Ils étaient membres d'un parti de gauche. Ils venaient d'Italie comme émigrés mais là-bas ils avaient été renvoyés à cause de leurs idées politiques, à la fin des années 1950, entre 56 et 59. À l'époque le Parti communiste en Suisse (*sic*) était hors loi mais ils se réunissaient quand même.⁶

La plupart des Italiens arrivés dans le canton de Vaud dans l'après-guerre sont cependant de véritables immigrés économiques:

Et puis pour les deux la raison de venir en Suisse c'était pour le travail. Bon ma maman est issue d'une famille de paysans, de Bergame. La première de dix enfants. Donc c'était travailler pour amener des sous à la maison et puis mon papa, ben la même chose. Il est

⁵ Giovanni, 1^{re} gén., 65 ans.

⁶ Alberto, 1^{re} gén., 60 ans.

venu en Suisse pour trouver du travail parce qu'en Italie il n'y avait pas de travail. Et bon, le travail qu'ils ont trouvé... Ma maman dans une usine et mon papa, bon, il était chauffeur privé. Mais lui, il a fait plusieurs petits travaux et aussi travaillé en France [...]. Ma maman pour elle, elle a toujours travaillé en Suisse. Et puis voilà quoi. Après ils se sont mariés, après ils ont eu... ils ont eu deux filles.⁷

La motivation première peut donc prendre sa source ailleurs que dans un choix migratoire économique, et cet « autre » choix peut souvent être lié à un désir spécifique de formation selon les souvenirs de Giovanna :

Je suis venue en Suisse, à Genève, pour faire mes études. Psychologie c'était mieux qu'à Turin. Pendant mon premier jour de cours j'ai connu celui qui est ensuite devenu mon mari. Voilà pourquoi je suis en Suisse.⁸

Le choix de migrer peut n'être que le résultat d'un hasard et de rencontres faites ailleurs que dans le pays d'origine ou d'accueil :

J'avais passé une année en Angleterre et j'étais à Paris pour apprendre le français. J'ai connu X qui était là pour la même raison, vu qu'il est Allemand, et qu'il venait d'être nommé au siège lausannois de son entreprise. Après quelques mois j'ai décidé de venir en Suisse... et je suis encore là.⁹

La place du hasard, ou mieux de la saisie des opportunités imprévisibles, est encore plus évidente et présente chez les personnes qualifiées, les *high skilled*, phénomène qui s'est développé en Italie au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle et connu par l'expression « *fuga dei cervelli* ». Mieux armés que les *low skilled*, plus conscients de leurs attentes et des difficultés à les réaliser en Italie, ils ne construisent pas, le plus souvent, de véritables projets migratoires. Ces femmes et ces hommes sont bien conscients du fait que, pour satisfaire leurs aspirations, ils devront peut-être s'inscrire dans des projets de mobilité. Ces derniers peuvent assumer, du moins au début, la forme d'un non-projet :

7 Sabina, 2^e gén., 32 ans.

8 Giovanna, 1^{re} gén., 46 ans.

9 Matilde, 1^{re} gén., 38 ans.

Après les études j'avais fait plusieurs voyages et quelques boulots. Je voulais enseigner et j'attendais les concours [...]. Je suis venue à Lausanne passer une semaine avec mes cousins qui m'ont dit de faire une demande ici. Je n'étais pas très convaincue mais pour leur faire plaisir je l'ai fait. Après je suis rentrée en Italie, j'avais complètement oublié... et on m'a appelée. Bon maintenant je suis là et je dirige l'école primaire. Mais qui l'aurait dit!¹⁰

Il est bien évident que l'individu qui s'est auto-investi de l'habitus de la mobilité est conscient de son besoin de mouvement afin de réaliser ses aspirations et d'apaiser ses inquiétudes, mais il n'a pas défini au départ un projet migratoire. Cela est d'autant plus évident chez les immigrés des deux dernières décennies du XX^e siècle, qui se trouvent insérés dans un contexte international de plus en plus mouvant, où la mobilité qualifiée devient presque la norme dans certains secteurs économiques.

À partir du nouveau millénaire, l'arrivée des Italiens a présenté un nouveau visage. Les Accords de Schengen ont permis à nombre de jeunes adultes pourvus d'une bonne formation de s'insérer dans le monde vaudois du travail, ainsi que de s'établir, du moins provisoirement, dans la région :

J'ai fait une formation pointue mais malgré ça je n'ai pas trouvé de poste qui me convenait, qui soit conforme à mes études. Comme je parle couramment le français en plus de l'anglais, j'ai envoyé en 2008 plusieurs demandes aux entreprises de Suisse romande et de la France voisine. On a répondu assez rapidement à mes demandes en me proposant une position correcte ici, dans le canton de Vaud. En plus c'est vraiment le travail d'ingénieur que je désirais.¹¹

Le cas d'Annalisa renvoie clairement aux longues périodes de précarité auxquelles les enseignants de la Péninsule doivent se soumettre avant d'être titularisés :

Une fois mes études terminées, je savais que j'aurai affaire à des années de galère pour le travail! Un copain m'a suggéré d'aller voir en Suisse. J'ai essayé au Tessin mais je n'ai pas aimé la région. Alors je suis venue ici. On m'a demandé des examens complémentaires à l'Uni et la HDP, mais maintenant je suis fonctionnaire dans l'école vaudoise. C'est satisfaisant et le salaire est plus que correct.¹²

10 Anna, 1^{re} gén., 31 ans.

11 Andrea, 1^{re} gén., 37 ans.

12 Annalisa, 1^{re} gén., 33 ans.

L'accès en ligne aux bourses du travail internationales offre à certains les occasions de vie et de travail recherchées, jusqu'à transformer le Léman en Eldorado personnel:

J'ai fait une école hôtelière mais je n'arrivais pas à trouver un poste comme je le désirais. J'ai poursuivi à l'Uni par une licence spécifique en langues étrangères, mais rien de plus qu'avant. Alors j'ai regardé sur un site internet qui offre des postes à l'étranger et j'ai envoyé plusieurs dossiers. On m'a pris ici dans cet hôtel exclusif. Je suis désormais le responsable de la conciergerie. Ça a été dur mais c'est le travail que je désirais.¹³

Comme pour les immigrés des décennies précédentes, les motivations économiques sont souvent remplacées par des choix personnels et intimes, d'autant plus que les Accords de Schengen permettent aux Européens une flexibilité impensable auparavant ainsi que le note Elisabetta:

Je travaillais l'été dans un camping pour la saison estivale et j'ai connu un garçon, un Vaudois, qui était là avec des copains. Je suis venue ici après un an d'aller-retour. J'ai fait une formation de couturière et maintenant j'ai mon petit atelier à moi. Et j'arrive à gérer le tout malgré les enfants.¹⁴

LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL ENTRE FERMETURES HISTORIQUES ET OUVERTURES SURPRENANTES

Malgré les réticences des « anciens » qui s'autocensurent, comme ils l'ont souvent fait dans leurs récits aux compatriotes non émigrés¹⁵, la mémoire émerge une fois épuisés les sujets les plus faciles à aborder dans leurs témoignages:

Par contre mes parents ils m'ont raconté que tout au début qu'ils étaient là, c'était très difficile, quoi [...] ils sont arrivés tout au début des années 1960 et c'était les premiers arrivants avec les Espagnols [...]. C'était dur, du racisme assez fort [...]. Au début quand on cherchait un appartement pour loger ils étaient très stricts. Ma mère m'a dit que ce n'était pas simple de trouver un appartement. Ouais!¹⁶

13 Massimiliano, 1^{re} gén., 37 ans.

14 Elisabetta, 1^{re} gén., 29 ans.

15 Patrizia Audenino, Paola Corti, *L'emigrazione italiana*, Milano: Fenice, 2000; Adelina Miranda, *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne*, Paris: L'Harmattan, 1996.

16 Sabina, 2^e gén., 32 ans.

Ce type de fermeture à l'étranger est récurrent dans les témoignages des immigrés italiens, ainsi que raconté dans certains récits autobiographiques :

Trouver un appartement, c'était impossible pour ma mère, à ce moment-là [...]. Elle aurait peut-être pu trouver quelque chose de pas cher, mais on était des Italiens et c'était ça le pire. Les Italiens étaient très mal vus. Les gens disaient qu'on était sales [...]. Le pire c'est que c'était sans doute vrai [...], on n'avait pas un sou, on nous réservait des taudis [...]. Tu mets les gens dans des taudis, tu les empêches de vivre ailleurs, et ensuite tu dis « regardez comment ils sont sales » [...]. C'est toujours la même chose.¹⁷

Mais le phénomène a aussi touché les deuxièmes générations, les jeunes adultes d'aujourd'hui qui, en allant à rebours, évoquent leur conscience d'être différents par les réactions de mépris de la part des enfants indigènes. Ces réactions n'arrivent plus jusqu'au rejet dont leurs parents ont fait l'expérience, mais font toujours mal ; les pauses répétées et la difficulté à s'exprimer lors de l'interview de Sabina en témoignent :

Mais bon là je parle de quand j'étais encore à l'école primaire. Il y avait encore des retentissements. Ils nous appelaient... les Ritals... c'était assez péjoratif selon... ouais à l'école selon quel... ouais selon quelle classe où on était. C'est vrai qu'on nous le faisait sentir que quoi, qu'on était étrangers. Mais sans plus. Je dis... il n'y a pas eu vraiment de gros pépins quoi.¹⁸

La comparaison entre leur expérience migratoire et celle des « nouveaux arrivés » les mène parfois – en particulier en cas de fragilisation du marché du travail mais aussi dans la vie sociale – à manifester des attitudes racistes :

Ils nous ont dit [les membres du conseil communal] qu'il y avait trop d'associations. Qu'il y a les Turcs, les Tamouls... Mais nous ça fait quarante ans qu'on est ici ! Vous ne pouvez pas nous comparer... [le président de la Colonia]. Je n'ai rien contre les Tamouls, je n'ai rien contre les Turcs ou les autres qui sont arrivés ici après, mais vous ne pouvez pas nous comparer à eux [...]. Eux, ils sont arrivés ici quand tout était fait. Nous l'avons fait, nous les Italiens. Parce que nous avons été les premiers à arriver, avant les Espagnols, avant les Portugais.¹⁹

¹⁷ Sylviane Roche, Marie-Rose De Donno, *L'Italienne, histoire d'une vie*, Lausanne : Bernard Campiche, 2000, pp. 52-53.

¹⁸ Sabina, 2^e gén., 32 ans.

¹⁹ Giovanni, 1^{re} gén., 65 ans.

La fermeture à l'autre est souvent d'ordre administratif. La législation suisse mise en place entre les deux guerres est à l'origine de bien des encombres pour les immigrants italiens. Étienne Piguet souligne que cette loi sur le séjour des étrangers « restera en vigueur durant l'ensemble du siècle. Elle énonce les deux caractéristiques fondamentales du régime d'immigration de la Suisse: le permis de séjour et le permis de travail ne font qu'un et trois catégories de permis existent: saisonnier, annuel et d'établissement »²⁰.

Au cours de ces longues décennies, les Italiens ont souvent dû faire face aux péripéties des régulations de la présence étrangère, assouplies ou durcies selon les contextes économiques et les réactions de fermeture des Suisses à la présence étrangère:

Nous sommes venus ici comme saisonniers, tout au début des années 1980. C'était dur pour le boulot mais surtout pour les enfants. Ils sont nés en Italie et nous n'avions pas le droit de les amener avec nous. Ils sont restés au village et puis nous les avons mis dans le pensionnat de Domodossola. Quand j'avais mon jour de libre j'allais les voir, mais souvent ce n'était que pour un quart d'heure. Les gens, les Suisses surtout, ne peuvent pas comprendre la douleur, la douleur d'être séparés, de ne pas pouvoir élever ses enfants. Je leur en veux encore. Et puis on a eu le permis B et nous avons pu les amener à Montreux.²¹

Si cette situation peut paraître anachronique, il ne faut pas oublier que de « 1948 à 2002, date où ce statut a été aboli, la Suisse a délivré 7 millions de permis de saisonniers d'une durée maximale de neuf mois! Quatre sur cinq ont par la suite regagné leur pays d'origine ou poursuivi leur voyage »²².

La question du titre de séjour n'a pas épargné non plus les formations supérieures:

Je suis venu ici pour chercher du travail après avoir terminé mes études en 1998. On ne me proposait que du noir, comme en Italie. C'était la question du permis de travail. Alors je me suis inscrit à un doctorat et j'ai obtenu mon permis B étudiant. Après il y a eu Schengen et je n'ai plus eu de problèmes. Mais j'envisage tout de même de demander la nationalité parce qu'on ne sait jamais, avec toutes ces réactions vers la fermeture, comment ça va évoluer.²³

20 Étienne Piguet, *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*, Lausanne: PPUR, 2013, p. 14.

21 Antonia, 1^{re} gén., 64 ans.

22 Étienne Piguet, *L'immigration en Suisse...*, *op. cit.*, p. 10.

23 Michele, 1^{re} gén., 41 ans.

Bien que cette situation soit moins dramatique que dans les années 1970, le discours tenu par Michele nous rappelle celui de Carla Belotti, qui déclare :

La naturalisation a changé beaucoup de choses pour nous. D'abord la sécurité; maintenant, je suis sûre de n'être plus expulsée en Italie. [...] Mais au moins on ne va pas me dire de partir du jour au lendemain, parce que je suis étrangère. [...] Maintenant on est Suisses et on ne peut plus nous chasser pour qu'on laisse notre place aux autres. Avant, on n'avait aucune sécurité; surtout avec cette histoire de Schwarzenbach.²⁴

VOUS AVEZ DIT RETOUR ?

Les itinéraires des Italiens dans le canton de Vaud, entre difficultés à surmonter et réalisation des aspirations professionnelles ou personnelles, comprennent aussi l'idée d'un retour au pays²⁵. Il faut cependant bien différencier les parcours des Italiens de la seconde partie du XX^e siècle, englobés dans les vagues migratoires massives des Trente Glorieuses, et les trajectoires de celles et ceux qui sont arrivés en Suisse à la fin du siècle passé ou au début du nouveau millénaire. Les Accords de Schengen ont permis de nouvelles formes de migrations, souvent économiques mais plus européennes et qui s'inscrivent dans un projet de mobilité de vie plus large que la migration purement économique de l'après-guerre.

Dans le premier cas, le « retour au pays » est inscrit dans le parcours migratoire, plus pour les hommes que pour les femmes²⁶, vu que ces dernières ont rarement défini leur parcours migratoire avant leur départ de la terre natale.

Malgré le désir d'accomplir leurs trajectoires dans la totalité, de pouvoir retrouver, du moins dans leur imaginaire, les amis et une sociabilité qui leur fait parfois défaut, ces Italiens sont bien conscients qu'un retour définitif est souvent improbable, y compris une fois l'âge de la retraite atteint. Un retour qui est de plus inacceptable au niveau du couple et encore moins pour l'ensemble de la famille comme le souligne Vincenzo : « mais je ne peux pas penser à un vrai retour parce que ma femme, parce que mes

²⁴ Carla Belotti, *L'émigrée*, Genève: Éditions Grounauer, 1981, p. 148.

²⁵ Marina Marengo, *Les trajectoires migratoires: entre flux, filières et mythes. Le cas des Italiens du canton de Vaud*, Lausanne: Université de Lausanne, Institut de Géographie, Travaux et recherches de l'Institut 21, 2001.

²⁶ Marina Marengo, «Il ruolo della donna nel processo migratorio», in *Geotema «Tra moderno e post-moderno: la natura della rappresentazione geografica»*, 1, 1995, pp. 103-114; Isabelle Taboada-Leonetti, «Le rôle des femmes migrantes dans le maintien ou la destructuration des cultures nationales du groupe migrant», in *Studi Emigrazione/Études Migration*, 20, 1983, pp. 214-221.

enfants et mes petits-enfants sont ici. Bien sûr que je voudrais bien retourner à Modena mais c'est trop difficile»²⁷.

Rester ou partir, est-il vraiment un choix à proposer à ces immigrés ? Ou bien s'agit-il surtout du choix de continuer à vivre à deux, malgré les réticences montrées par les conjoints ? Prenons l'exemple de ce dialogue :

A : Nous rentrons en Italie à la fin du mois de juin. Pour toujours. Au village de mon mari, dans la région de Bergame.

B : Mais vous voulez vraiment partir ?

A : Moi non parce que... parce que je suis ici depuis trente-cinq ans. J'ai travaillé ici, j'ai mes copines, mes connaissances [...] je suis chez-moi. Là-bas je ne sais pas vraiment... mais mon mari ne veut absolument plus rester.²⁸

Cet « ailleurs », là où s'est écoulée une part importante de leur vie de migrants, possède en outre aux yeux de ces derniers des atouts que le « chez-soi » ne peut pas offrir car la société italienne ne correspond plus à leur mode de vie actuel²⁹ : « Nous avons essayé avec mon mari de rentrer pour quelques mois. Ici nous sommes avec d'autres... d'autres peuples, d'autres gens. Je ne veux pas dire qu'ici c'est facile... mais ici on peut encore apprendre, changer... Là-bas on reste ce que l'on est. »³⁰

Il existe pourtant une autre manière de concevoir le retour, sans pour cela abandonner les attaches tissées tout au long du temps passé en Suisse. Rosita Fibbi, Claudio Bolzman et Marie Vial l'ont bien exprimé en affirmant que ces immigrés...

[...] Ne se laissant pas enfermer dans l'alternative binaire « rester ou partir », ils projettent de passer une part de l'année au pays et l'autre part en Suisse. Si certaines études qualitatives dans divers pays avaient déjà révélé l'existence de ce phénomène de « pendularité » – tant pour les immigrés de travail d'origine étrangère que pour ceux d'origine indigène – notre enquête montre l'ampleur d'un phénomène que l'on avait considéré jusqu'à présent comme marginal. Ce phénomène révèle de manière éclatante la progression d'une conception plus individualisée des destinées de chacun, au sein d'une population considérée généralement comme « traditionnelle ». ³¹

27 Vincenzo, 1^{re} gén., 54 ans.

28 Aida, 1^{re} gén., 58 ans.

29 Adelina Miranda, *Migrants et non-migrants d'une communauté italienne...*, op. cit.

30 Rosanna, 1^{re} gén., 48 ans.

31 Claudio Bolzman, Rosita Fibbi, Marie Vial, « Espagnols et Italiens proches de la retraite : structure et fonctionnement du réseau familial », in P. Beday & C. Bolzman (éds), *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs. Familles, migrations, cultures, travail social*, Genève : IES, 1997, p. 66.

Et les Italiens du canton de Vaud nous confirment cet «arrangement» qui se transforme de plus en plus en règle générale et qui, de plus, leur permet de ne pas devoir se résigner à un choix douloureux comme celui de devoir recommencer un nouveau parcours de vie à l'âge de la retraite. En effet, les habitants du village natal ne sont pas toujours capables de les reconnaître comme des «enfants du pays» à part entière. Cette pendularité migratoire leur permet d'éviter les déchirements d'un nouveau départ ainsi qu'une nouvelle précarisation de leurs statuts et la remise en cause de leurs appartenances.

Mais quelle patrie pour les enfants de la migration lorsque la stabilité se fait dynamique? Katia y répond d'une manière pragmatique: «À la fin de l'école je rentre en Italie avec mes parents. Je suis contente mais je ne sais pas comment je vais m'y trouver. [...] Pour cela je me suis faite Suisse. Parce que je suis aussi Suisse et parce que si là-bas je ne m'y trouve pas, je peux toujours rentrer et ne pas avoir de problèmes.»³²

La jeune Katia nous permet de suivre un fil rouge, celui des jeunes Européens mobiles et à même de définir leurs trajectoires de vie. Elle nous conduit vers les personnes détenant une formation supérieure et arrivées tardivement par rapport à leurs parents sur le marché de l'emploi:

Retourner en Italie? Ça voudrait dire passer des concours, la précarité, un salaire ne correspondant pas au travail et des lieux de vie qui ne me conviendraient peut-être pas, où je n'aimerais pas vivre. Non ça a été un peu dur au début ici avec les compléments de formation et pour la langue, mais là c'est bon. En plus je me plais beaucoup sur le Léman et je compte bien y rester.³³

Le mythe du retour est souvent cantonné aux vacances:

Non je ne veux pas retourner en Italie. Pour moi, c'était une revanche sur mon pays de pouvoir m'insérer ici et de m'y établir. J'ai même pris la nationalité. Je rentre au pays avec ma femme pour les festivités, Noël et Pâques et parfois les vacances d'été parce que nos parents vivent en bord de mer. Mais l'idée de rentrer vivre en Toscane non, je ne l'envisage pas vraiment. Plutôt l'idée d'une mobilité vers un autre pays encore. Qui sait, on verra.³⁴

32 Katia, 2^e gén., 16 ans.

33 Annalisa, 1^{re} gén., 33 ans.

34 Roberto, 1^{re} gén., 45 ans.

Ce sont donc les retours temporaires, les vacances ou en tout cas des séjours de courtes durées qui jouent le rôle de ressourcement identitaire, sans obligatoirement nourrir le mythe du retour :

Pour ceux qui ont choisi volontairement de vivre à l'étranger et qui ont commencé à s'intégrer dans le pays qui les a accueillis, retourner en Sicile [...] on se sent des étrangers parce que... si on y va pour y passer trois, quatre, six semaines de vacances [...] mais ce n'est plus la même chose [...] on va là-bas surtout pour la nostalgie [...] j'y vais pour retrouver les lieux où je suis né, où j'ai passé mon adolescence, pour revoir la mer... MA mer. La mer de Sicile.³⁵

Adelina Miranda a bien décrit cet ensemble de sensations-réactions :

Les émigrés sentent le lieu de naissance comme intégré dans leur vie, tandis que pour les villageois ils sont devenus « autres », des vacanciers. Pour les émigrés, l'absence quotidienne n'implique pas cette rupture; ils entretiennent une maison au pays, estiment que leur départ n'a pas seulement permis leur réalisation économique mais également celle de ceux qui sont restés.³⁶

Ce retour symbolique est souvent remplacé par la fréquentation d'une association d'immigrés³⁷ :

Nous étions beaucoup ici à Renens, nous les Italiens. Des gens avec un métier... des vrais professionnels. [...] Et puis les gens qui travaillent ici, les Italiens je dis, étaient la majorité des étrangers. Nous nous connaissions tous. [...] La société suisse était différente de la nôtre... et nous avons créé l'association pour être libres, pour nous retrouver chez nous de temps à autre.³⁸

Et les migrants « rempilent » :

[...] je suis venu à l'association surtout pour parler le dialecte. [...] Ce qui m'attire le plus c'est de rencontrer encore aujourd'hui, après trente ans en Suisse, des gens qui parlent le

35 Tano, 1^{re} gén., 47 ans.

36 Adelina Miranda, *op. cit.*, p. 108.

37 Pour les associations d'immigrés, voir l'article d'Angela Alaimo dans le présent numéro.

38 Giovanni, 1^{re} gén., 65 ans.

sicilien. Parce que c'est une... au moins de ma part... une culture qu'il ne faudrait absolument pas perdre.³⁹

ENTRE CONSTANTES ET MUTATIONS MIGRATOIRES

Les témoignages des Italiens du canton de Vaud nous ont permis de bien mettre en évidence les constantes et les mutations des mouvements migratoires transalpins dès l'après-guerre.

Les constantes qui émergent de ces récits et de leurs analyses sont essentiellement:

- le travail, donc le projet migratoire économique;
- les trajectoires de vie individuelles, les migrations liées à la formation ou bien à la vie privée.

Pour ce qui concerne la migration économique, nous pouvons bien différencier les personnes ne possédant qu'une formation de base de celles qui ont suivi un enseignement supérieur: les premières, arrivées en masse dans une Suisse en plein essor économique ont dû faire face aux difficultés culturelles et linguistiques du pays d'accueil, ainsi qu'aux législations sur la présence étrangère assez restrictives et rigides; les deuxièmes, possédant à la base plus de ressources pour se faufiler entre les maillons du filet juridique ont, de plus, pu bénéficier dès 2002 de conditions bien plus favorables avec les Accords de Schengen.

Les constantes personnelles, voire intimes, ont peu changé au fil du temps mais, une fois encore, la libre circulation des personnes en Europe a permis à de nombreux individus de réaliser leurs souhaits de mobilité avec plus de sérénité.

Concernant les mutations, nous pouvons les regrouper en trois thèmes principaux:

- la fin des vagues migratoires remplacées par les choix de mobilité individuelle, la plupart du temps encore rattachée à la réalisation d'aspirations personnelles;
- la relativisation du mythe du retour au pays, surtout pour les Italiens arrivés durant les Trente Glorieuses, capables de définir de stratégies pragmatiques entre leur pays d'adoption et leur terre natale;
- le non-mythe du retour pour les immigrés du nouveau millénaire, qui s'inscrivent dans un projet de mobilité de vie ou bien de choix de sédentarité dans le pays d'accueil, sans prévoir obligatoirement le retour au pays.

39 Tano, 1^{er} gén., 47 ans.

